

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Direction des Affaires Juridiques

MARCHES ET ACCORDS-CADRES

ATTRI1

ACTE D'ENGAGEMENT¹

Alors qu'un acte d'engagement était autrefois requis de l'opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n'est plus aujourd'hui requise qu'au stade de l'attribution du marché.

Le formulaire ATTRI1 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par l'acheteur, s'il le souhaite, pour conclure un marché ou un accord-cadre avec le candidat déclaré attributaire.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l'adresser à l'attributaire. Ce dernier retourne l'acte d'engagement signé, permettant à l'acheteur de le signer à son tour.

En cas d'allotissement, un formulaire ATTRI1 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu'un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTRI1 peut être complété. Si l'attributaire est retenu sur la base d'une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d'engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l'acte d'engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d'une offre variable.

En cas de candidature groupée, un acte d'engagement unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

A - Objet de l'acte d'engagement.

Objet du marché ou de l'accord-cadre:

LOT 1 et lot 2: Fourniture de matériel médical des Résidences MAREVA (317 lits et places), 4 résidences à Vannes et Meucon résidence la chaumière à ELVEN et Sabine de NANTEUIL à VANNES. LOT 3 : location de matelas à air pour les Résidences MAREVA, Résidence la Chaumière ELVEN, Résidence Sabine DE NANTEUIL CCAS de VANNES.

	acte d'engagement correspond : les cases correspondantes.)
1.	
	i à l'ensemble du marché ou de l'accord-cadre (en cas de non allotissement);
	correspondant, pour les lots n°, à l'offre variable (en cas d'allotissement) ; (l'acheteur duplique cette mention tant que de besoin.)
2.	☐ à l'offre de base.
	∐ à la variante suivante :

Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations : (en cas de groupement d'opérateurs économiques.)				
Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est : (Cocher la case correspondante.)				
☐ conjoint OU ☐ s	olidaire			
(Les membres du groupement conjoint indiquent dans eux s'engage à réaliser.)	s le tableau ci-dessous la répartition des pres	tations que chacun d'entre		
Désignation des membres	Prestations exécutées par les m du groupement conjoint			
du groupement conjoint	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation		
B3 - Compte (s) à créditer : (Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou post	tal.)			
Nom de l'établissement bancaire :				
Numéro de compte :				
B4 - Avance (article 110 du décret n° 2016-360 du 2	25 mars 2016) :			
Je renonce au bénéfice de l'avance : (Cocher la case correspondante.)	NON	OUI		
B5 - Durée d'exécution du marché ou de l'	accord-cadre :			
La durée d'exécution du marché ou de l'accord cadre est demois oujours à compter de :				
(Cocher la case correspondante.)				
la date de notification du marché ou de l'accord-cadre ;				
☐ la date de notification de l'ordre de se				
∐la date de début d'exécution prévue date de notification.	e par le marché ou l'accord-cadre lorsqu'	elle est postérieure à la		
Le marché ou l'accord cadre est reconductible : NON OUI (Cocher la case correspondante.)				
Si oui, préciser :				

ATTRI1 – Acte d'engagement

(référence du marché ou de l'accord-cadre)

Page:

1

Durée des reconductions :					
	u marché ou de l'accord-ca nent habilité ou chaque mer	dre par le titulaire individuel nbre du groupement.	ou, en cas groupement, le		
		adre par le titulaire individue	١.		
		adre par le titulaire muividue	1.		
	prénom et qualité u signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature		
(*) Le signataire doit	avoir le pouvoir d'engager la persor	 nne qu'il représente.			
C2 – Signature	du marché ou de l'accord-c	adre en cas de groupement :			
•		niques désignent le mandataire su			
2016-360 du 25 mai			iivant (antiole 40 da deolet ii		
[marquer to nom con	innordal of la dollorimation dodlaro	au manadanoj			
	ment conjoint, le mandataire du ç	groupement est :			
(Cocher la case cori	_	lidaire			
	Jan 20 30	iidaiio			
	du groupement ont donné manda ses correspondantes.)	at au mandataire, qui signe le prés	ent acte d'engagement :		
		gagement en leur nom et pour leu			
	vis-á-vis de l'acheteur et pour c (joindre les pouvoirs en annexe du	oordonner l'ensemble des prestati présent document.)	ons ;		
	pour signer, en leur nom et pou	ur leur compte, les modifications u	ıltérieures du marché public ou		
	de l'accord-cadre ; (joindre les pouvoirs en annexe du	présent document.)			
П	ont donné mandat au mandatai	re dans les conditions définies par	· les pouvoirs joints en annexe.		
			7		
Les membres (Cocher la case corr	du groupement, qui signent le pro	ésent acte d'engagement :			
,		e, qui l'accepte, pour les représe	enter vis-à-vis de l'acheteur et		
	pour coordonner l'ensemble de		onter vis a vis de l'adrictedi et		
		, qui l'accepte, pour signer, en leu	ır nom et pour leur compte, les		
	modifications ultérieures du ma	rché ou de l'accord-cadre ;			
	donnent mandat au mandataire (Donner des précisions sur l'étende	dans les conditions définies ci-de ue du mandat.)	ssous:		
	,	,			

Nombre des reconductions :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature		
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,				
(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la persor	nne qu'il représente.			
D - Identification et signature de l'acheteur				
■ Désignation de l'acheteur : (Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)				
Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l'accord-cadre : (Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.)				
Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 (nantissements ou cessions de créances) : (Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)				
Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire : (Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)				
■ Imputation budgétaire :				

Pour l'Etat et ses établissements : (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)	
A :, le	
	Signature (représentant de l'acheteur habilité à signer le marché ou l'accord- cadre)

Date de la dernière mise à jour : 08/04/2016.